



DÉBATS DU SÉNAT

1^{re} SESSION • 41^e LÉGISLATURE • VOLUME 148 • NUMÉRO 87

LES AFFAIRES AUTOCHTONES ET LE DÉVELOPPEMENT DU NORD

Les écoles des Premières nations

Question de

l'honorable Claudette Tardif

Le jeudi 7 juin 2012

LE SÉNAT

Le jeudi 7 juin 2012

[Traduction]

LES AFFAIRES AUTOCHTONES ET LE DÉVELOPPEMENT DU NORD

LES ÉCOLES DES PREMIÈRES NATIONS

L'honorable Claudette Tardif (leader adjoint de l'opposition) : Honorables sénateurs, j'ai été attristée et préoccupée cette semaine en apprenant que les écoles des Premières nations dans ma province, l'Alberta, reçoivent 15 millions de dollars de moins que les autres écoles de la province. Ces chiffres viennent d'une étude conjointe réalisée par des représentants provinciaux, fédéraux et des Premières nations. Cette étude a également révélé que 39 p. 100 des enfants et des jeunes adultes, en moyenne, évitent carrément l'école.

Honorables sénateurs, il existe des écarts énormes dans le financement des écoles des Premières nations et des écoles dirigées par la province. Devant ces chiffres inquiétants, qu'est-ce que le gouvernement est disposé à faire?

L'honorable Marjory LeBreton (leader du gouvernement) : Honorables sénateurs, la question du sénateur porte expressément sur la situation qui prévaut en Alberta. Madame le sénateur n'ignore pas que l'éducation des Autochtones figure en bonne place dans les activités que le gouvernement a entreprises.

• (1410)

Le Plan d'action économique du Canada pour 2012 prévoit un montant important, 275 millions de dollars, pour l'éducation des Premières nations. Ce montant s'ajoute à d'autres fonds importants que le gouvernement a débloqués au cours des six dernières années pour améliorer les résultats scolaires des jeunes Autochtones. Il a notamment bâti 37 nouvelles écoles dans les réserves et négocié des partenariats entre les provinces et les Premières nations d'un bout à l'autre du Canada. Nous avons de très bons exemples de collaboration avec les provinces en vue d'atteindre d'excellents résultats.

Nous sommes également déterminés à collaborer avec les Premières nations et d'autres intervenants pour adopter une loi qui établira la structure et les normes nécessaires pour avoir dans les réserves un système d'éducation solide et responsable. Nous

étudions les moyens d'assurer un financement stable, prévisible et durable pour l'éducation des Premières nations.

Soit dit en passant, honorables sénateurs, j'ai assisté à la réunion des ministres et des dirigeants des Premières nations en janvier. La question de l'accès à une bonne éducation et à des fonds suffisants était en tête de l'ordre du jour. Nous avons très bien amorcé le travail, et nous injectons des fonds dans des programmes depuis que nous formons le gouvernement.

En ce qui concerne l'école dont l'honorable sénateur a parlé, il faudrait que je demande de plus amples détails.

Le sénateur Tardif : Je remercie madame le ministre de bien vouloir examiner la situation particulière de l'Alberta. Toutefois, j'ai posé une question semblable en février dernier. Elle portait de façon générale sur ce que le gouvernement prévoyait faire pour combler l'écart en matière de financement. Madame le leader a donné aux sénateurs l'assurance que le ministre des Affaires autochtones et du Développement du Nord prendrait des mesures le plus rapidement possible pour dissiper ces graves préoccupations. Nous sommes maintenant en juin. Madame le leader s'engagera-t-elle à utiliser les 100 millions de dollars proposés dans le budget de 2012 pour régler ce problème particulier?

Le sénateur LeBreton : Soyons équitables, honorables sénateurs. Ce que madame le sénateur demande au gouvernement, le gouvernement le fait déjà. Le rapport du Comité sénatorial permanent des peuples autochtones concorde très bien avec le rapport indépendant commandé par le gouvernement. Il n'y a pas de doute que le ministre des Affaires autochtones s'est occupé de cette question chaque semaine de cette année et des années précédentes. D'importantes mesures ont été prises.

Le premier ministre et moi avons dit à de nombreuses occasions qu'à mesure que nous développons les ressources dans le Nord, particulièrement dans les régions qui comptent d'importantes collectivités autochtones, il sera dans l'intérêt général que ces emplois soient ouverts aux habitants de ces collectivités qui, dans la plupart des cas, sont autochtones. Compte tenu des emplois créés et des programmes de formation axée sur les compétences, de grands efforts sont déployés pour permettre aux Autochtones d'acquérir des compétences. Leur situation économique dans le pays sera bien meilleure si ces emplois leur sont ouverts et s'ils ont la formation nécessaire pour les combler.